

Plusieurs procès retentissants vinrent encore augmenter les embarras du gouvernement. Deux anciens ministres, tous deux pairs de France, MM. Teste et Cubières, convaincus de s'être laissés corrompre dans l'exercice de leurs fonctions, furent condamnés à l'emprisonnement; et le duc de Choiseul-Praslin, également pair de France, allait être jugé pour avoir assassiné sa femme, lorsqu'il s'empoisonna.

On voulut rendre le gouvernement responsable de ces crimes; on lui reprochait de tout corrompre à l'intérieur et de persister dans son système de corruption en refusant de rien réformer.

Cependant l'opposition grandissait, moins dans les Chambres toutefois que dans le pays. On trouvait qu'avec un suffrage restreint, n'ayant pour base que la fortune, la France n'était pas exactement représentée, et que le nombre des fonctionnaires qui faisaient partie des deux Chambres enlevait au parlement une partie de son indépendance. On faisait observer que la presse gouvernementale n'avait que vingt mille abonnés, tandis que la presse opposante en comptait cent cinquante mille. On proposa l'abaissement du cens électoral de 200 à 100 francs, avec adjonction des capacités et exclusion des fonctionnaires. Ces deux réformes furent repoussées à de fortes majorités.

L'opposition se mit alors à agiter l'opinion en faveur de la réforme; elle organisa des banquets à Paris et en province: ils réussirent peu tout d'abord. M. Odilon Barrot, leur principal promoteur, était bien loin de vouloir renverser la monarchie. Un jour cependant, disait alors un publiciste, « il se frotta les yeux et s'aperçut que depuis trois ou quatre mois, on le faisait dîner avec la république. » Il n'en persista pas moins jusqu'à la fin dans son aveuglement.